Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au maire par le Conseil Municipal (Délibération du 08 juin 2026)

Décision n° 1 — de retenir ATEMPORELLE 117 bis rue A. Briand à Parthenay (79200) pour établir une étude documentaire et une étude du bâti de l'Hôtel de Puissaye, pour un montant de 19 927.60 € HT soit 23 913.12 € TTC.

Décision n° 2 — de retenir BIOMASSE NORMANDIE, 18 rue d'Armor à Caen (14000) pour une mission d'accompagnement à la rédaction d'un rapport sur le principe du mode de gestion du service public réseau de chaleur pour un montant de 2125 € HT soit 2550 € TTC

Décision n° 3 — de mettre gratuitement à disposition de l'association Mémoires de Mortagne, à compter du 1er janvier 2026, 2 bureaux situés à l'étage de l'Hôtel de Ville.

Décision n° 4 — de retenir PERCHE INFO pour le renouvellement du crédit d'heures pour les prestations d'assistance et de téléassistance sur plusieurs sites (Mairie, Police, Médiathèque, Espace France Services, Salle archives du tribunal et marché couvert) pour un an renouvelable, pour un montant forfaitaire total 4 320 € TTC

Décision n° 5 — d'accepter la proposition d'ELAIRGIE pour la fourniture et la pose d'un radiateur pour équiper un bureau situé dans l'enceinte de la médiathèque pour un montant total de 959.50 € HT soit 1151.40 € TTC.

Décision n° 6 — de retenir PERCHE INFO pour l'installation d'un routeur et la mise en place du Wifi dans le tribunal pour un montant de 588.48 € HT soit 706,18 € TTC.

Décision n° 7 — de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un ordinateur HP Probook d'une station d'accueil et d'un écran Led pour un montant de 1 790.84 € HT soit 2 149.01 € TTC.

Décision n° 8 — d'acquérir une perceuse à colonne auprès de Legallais SAS, pour un montant de 885.69 € HT soit 1 062.83 € TTC.

Décision n° 9 — de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un ordinateur HP Renew Zbook d'une station d'accueil et d'un écran Led pour un montant de 2 242.50 € HT soit 2 931 € TTC.

Décision n° 10 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un serveur pour un montant de 37 285 € HT soit 44 742 € TTC.

Décision n° 11 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un onduleur « sauvegarde » pour un montant de 3 943.33 € HT soit 4732€ TTC.

Décision n° 12 de signer l'Agence Départementale d'Ingénierie pour la commande d'une étude préliminaire pour l'aménagement d'une vélorue pour 3 552 € TTC.

Décision n° 13 d'accepter la proposition de la Fabrique des signes, 1 rue de Strasbourg à Cherbourg 50130 pour l'anoxie statique de 30 objets des collections du musée pour un montant total de 838.89 € HT.

Décision n° 14 de signer un contrat « Confort » avec Urgence Secours Equipement pour une durée de 4 ans pour 2 défibrillateurs (installés en mairie et aux vestiaires du foot) pour un montant total annuel de 168 €.

Décision n° 15 d'attribution des lots suite à la commission d'appel d'offres pour la création de deux padels couverts (lot 1 Demo TP, lot 2 SMC2 - couverture, Lot 3 Technifense - structure)

Décision n°16 de signer le devis présenté par DEMO TP pour les travaux de démolition des murs et toitures du bâtiment et la démolition du portail et des murs de clôture du bâtiment sis 7 rue Ferdinand de Boyères (parcelle AH 492) pour un montant de 14 017.50 € HT soit 16 821 € TTC

Décision n° 17 de retenir le cabinet BMAP pour une mission de maitrise d'œuvre pour les travaux d'urgence de mise en sécurité de l'église pour un montant total de 5 640 € HT.

Décision n° 18 d'accepter de régler la prestation de M. L. Lecomte pour un montant 522.64 € correspondant aux droits d'auteur dans le cadre de sa prestation à la Médiathèque.

Décision n° 19 de signer l'avenant n° 1 au marché n° 20260001 - lot D - Platerie – Cloisons avec LESSINGER pour la plus-value pour l'installation de placards pour 4 856.07 € HT soit 5 827.28 € TTC

Décision n°20 de signer l'avenant n° 1 au marché n° 20260002 - lot K - Chauffage - Ventilation – Plomberie avec ELAIRGIE pour le remplacement de panneaux rayonnants standards par des panneaux acoustiques pour un montant de 3 115 € HT.

Décision n° 21 Décision modificative n° 2026-02 - Ouverture de crédits sur l'opération « Rénovation énergétique des bâtiments » à hauteur de 921.07 € afin de régler la note d'honoraires du maitre d'œuvre Archi-Triad.

Décision n°22 de signer l'avenant n° 1 au marché n° 20260004 Réhabilitation de la salle de tennis de table - lot N - Electricité - avec les Ets Lafitte pour les travaux d'installation électrique supplémentaire (luminaires, bloc de secours, alimentation VMC) pour un montant de 3 508.60 € HT soit 4210.32 € TTC.

Décision n° 23 Décision modificative N° 2026-03 - Ajustement de crédits sur l'opération «Véhicule » à hauteur de **2 760 €** afin de régler l'achat d'une remorque pour les services techniques. (Devis Perche Loisel pour un montant total de 9700.00 € HT soit 11 640.00 € TTC)

Décision n° 24 de signer l'avenant n° 1 au marché n° 20260005 Réhabilitation de la salle de tennis de table – Lot P Peinture avec Gagneux pour la plus-value pour la fourniture et la pose de nez de marche en aluminium et la moins-value concernant les raccords de revêtement de sol suite à la création de l'élévateur pour un montant de 30.31 € HT soit 36.37 € TTC.

Décision n° 25 de signer l'avenant n° 2 au marché n° 20260001 Réhabilitation de la salle de tennis de table – Lot D Platerie/Cloisons avec Lessinger pour la plus-value pour la pose d'un double vitrage isolant sur rail et moins-value sur la porte d'entrée et les escaliers pour un montant de 147,00 € HT soit 176.40€ TTC.

Décision n° 26 de signer l'avenant n° 1 au marché n° 20250003 Projet de redéploiement du musée étude de faisabilité -In Extenso et Co traitants, pour une mission complémentaire portant sur l'étude de faisabilité d'un nouveau scénario pour le projet de redéploiement du musée pour un montant HT de 15 000 € soit 18 000 € TTC

Décision n° 27 de signer l'avenant n° 1 au marché n° 20260003 Réhabilitation de la salle de tennis de table – Lot B Maçonnerie - Gros œuvre - Carrelage pour des travaux complémentaires sur l'ancien plafond du foyer (dépose de l'ancien plafond et des canalisations) portant le marché à un montant de 50 370 € HT soit 60 444 € TTC.

Décision n° 28 de signer l'avenant n° 2 au marché n° 20260002 Réhabilitation de la salle de tennis de table – Lot K - Chauffage – ventilation – plomberie pour la pose et le raccordement d'un robinet de puisage pour un montant de 450 € HT soit 540 € TTC.